



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080407

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/07/2025 16H50 C:000032 I:31653
V/REF : 1018886
V/Email reçu le Jeudi 10/07/2025 a 16H50

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 0745
IMMEUBLE : PLACE DE L'EGLISE
8 ROUTE DU REVERMONT
01851 MARBOZ

Feillens, le 28 Aout 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 8 ROUTE DU REVERMONT - MARBOZ - MME GENAU 0678440763 - LOGT 1013 - ETAGE 2

MOTIF : INTERVENIR POUR LA REFECTION D'UN JOINT SILICONE BAIGNOIRE OU DOUCHE
REPLACEMENT DE L'ABATTANT DOUBLE
DETARTRAGE DE LA CUVETTE WC
REPLACEMENT DU MITIGEUR DE L'EVIER
PL00001-PL00033-PL00055-PL00085

Donneur d'ordre : Mme E ROLLET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

LE 21 JUILLET 2025 A 09H45
LOGEMENT RELOUÉ PRÉVOIR RDV AVEC L'OCCUPANT
LE 29 JUILLET 2025 A 14H45
REPLACEMENT DU ROBINET EVIER
REPLACEMENT DE LA CUVETTE WC
REPLACEMENT DU ROBINET MACHINE A LAVER
DETARTRAGE DE LA CUVETTE WC
REFECTION DES JOINTS SILICONE DE LA BAIGNOIRE
PREVOIR REMPLACEMENT DU REDUCTEUR DE PRESSION

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 27/08/25 a 11H39 Mme E ROLLET

PREVOIR REMPLACEMENT DU REDUCTEUR DE PRESSION

AG LGESTION Email envoyé le 07/08/25 a 11H18 elodie.rollet@semcoda.com

GI LGESTION Email envoyé le 30/07/25 a 10H26 Mme E ROLLET

SUITE AU PASSAGE DU TECHNICIEN IL FAUT PREVOIR LE REMPLACEMENT DU
REDUCTEUR DE PRESSION DU LOGEMENT. AVONS-NOUS VOTRE ACCORD POUR LE FAIRE
SUR CE MEME BON DE COMMANDE ?

GI LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 23/07/25 A 17H32 MME E ROLLET

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

L'OCCUPANT NOUS INDIQUE QU'IL FAUT REMPLACER LE ROBINET MACHINE A LAVER
QUI FUT. POUVEZ-VOUS ME CONFIRMER QUE VOUS VALIDER LE ROBINET EN PLUS ?
AG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 07/08/25 A 11:14 MME E ROLLET

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,71	46,71
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	46,71	46,71
1,00	PL00027-Réfection joint silicone	2	51,90	51,90
1,00	PL00033-Réfection joint silicone	2	51,90	51,90
1,00	PL00055-Détartrage Cuvette WC	2	20,76	20,76
1,00	PL00085-FP.Robinet cuisine laiton	2	93,42	93,42
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Robinet(s) Machine a laver	2	6,42	6,42
TOTAL H.T.				317,82
T.V.A. a 10,00%				31,78
TOTAL T.T.C.En EURO				349,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 30 Septembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080407

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1018886 du 10/07/2025

P-MUT

SEM CODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLEN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

8 Route du Revermont

01851 MARBOZ

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

00745-00001-00001-00013 H / Type 2 E / 01

Etage : 01

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 25/07/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,71	46,71	4,67	51,38
PL00033 Réfection d'un joint silicon baignoire / douche compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00051 Remplacement abattant double Compris fixations, plastique blanc,	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00055 Détartrage Cuvette WC	1,00	20,76	20,76	2,08	22,84
PL00085 Robinet cuisine Tout laiton, type mitigeur monotrou avec flexibles d'alimentation pré-montés sur joints toriques, ave aérateur anticalcaire, cartouche C3, conformité ACS Garantie 5 ans, label Qualitel	1,00	93,42	93,42	9,34	102,76
Total H.T.					264,69
Total TVA					26,47
Total TTC					291,16

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ROLLET Elodie le 10/07/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



Bon de Commande

N° : 1018886 du 10/07/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **8 Route du Revermont 01851 MARBOZ**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **10/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1018886